

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 285

présenté par
Mme Bannier

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la dernière phrase de l'alinéa 101, après le mot :

« éventuels, »

insérer les mots :

« de leur impact psychosocial, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les outils numériques ont profondément bouleversé la vie des citoyens en termes de relations sociales, de rapport au monde et de rapport à la connaissance et à l'écrit. On assiste à des phénomènes parfois négatifs : dépendance aux outils numériques, difficultés à se déconnecter, sédentarité croissante, isolement social etc. L'amendement met l'accent sur la nécessité d'une recherche orientée sur les conséquences psychosociales de l'outil numérique.